

La démographie des décès par COVID-19 (<https://dc-covid.site.ined.fr/fr/>)
Fiche des Métadonnées pour la France
(Dernière révision 28/11/2020)

1) Pour les décès survenus en milieu hospitalier par âge et sexe

Source

Santé publique France (SpF) : données communiquées par e-mail à l'Institut National d'études démographique (Ined)

Couverture

Décès survenus en milieu hospitalier chez des personnes diagnostiquées COVID-19 + par test RT-PCR ou tomodensitométrie (TDM) thoracique.

Mode de recueil

Transmission électronique des hôpitaux à SpF via l'Agence du numérique en santé (ANS) (Outil SI-VIC)

(<https://esante.gouv.fr/projets-nationaux/si-suivi-des-victimes-dattentats-et-de-situations-sanitaires>).

Données recueillies

Age

Statut : hospitalisé, décédé, rentré à domicile

Sexe

Établissement de santé

Pour plus d'information voir <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dd67.pdf> et/ou https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/11/10/hopitaux-ehpad-certificats-de-deces-comment-compte-t-on-les-morts-du-covid-19_6059253_4355770.html

Point d'attention

A priori SI-VIC couvre l'ensemble de la mortalité hospitalière à l'exception de la mortalité en Unité de soins de longue durée (USLD). En pratique, seuls les services d'hospitalisation conventionnelle dit MCO (médecine, chirurgie et obstétrique) et les soins critiques (i.e., les services de réanimation, de soins intensifs ou de soins continus) sont correctement couverts. Des interrogations demeurent pour le moyen séjour, les soins de suite et de réadaptation (SSR), pour l'hospitalisation en psychiatrie ainsi que pour les structures d'urgence (voir le rapport dd67 de la DREES).

Heure d'arrêt du décompte

Chiffres quotidiens arrêtés à 14h depuis le 20 mars et mis en ligne en fin de journée (avant le 20 mars les chiffres quotidiens étaient arrêtés à 15h jusqu'au 17 mars, à 14h le 18 mars et à 15h le 19 mars).

2) Pour le total cumulé des décès survenus à l'hôpital et des décès survenus au sein des établissements médico-sociaux "ESMS" (hors hôpital)

2.1) Total cumulé des décès survenus à l'hôpital

Source

Santé publique France (SpF), données publiées chaque jour en ligne ici : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-au-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid-19-france-et-monde>

Couverture

Total des décès dus au COVID-19 survenus à l'hôpital

Mode de recueil

Transmission électronique des hôpitaux à SpF via l'Agence du numérique en santé (ANS) (Outil SI-VIC) (<https://esante.gouv.fr/projets-nationaux/si-suivi-des-victimes-dattentats-et-de-situations-sanitaires>).

Point d'attention

A priori SI-VIC couvre l'ensemble de la mortalité hospitalière à l'exception de la mortalité en Unité de soins de longue durée (USLD). En pratique, seuls les services d'hospitalisation conventionnelle dit MCO (médecine, chirurgie et obstétrique) et les soins critiques (i.e., les services de réanimation, de soins intensifs ou de soins continus) sont correctement couverts. Des interrogations demeurent pour le moyen séjour, les soins de suite et de réadaptation (SSR), sur l'hospitalisation en psychiatrie ainsi que sur les structures d'urgence (voir le rapport dd67 de la DREES).

Heure d'arrêt du décompte

Chiffres quotidiens arrêtés à 14h depuis le 20 mars et mis en ligne en fin de journée (voir détail ci-dessus)

2.2) Total cumulé des décès survenus en Etablissements sociaux et médico-sociaux

Sources

Depuis le 8 septembre, le nombre de décès survenant au sein des Etablissements sociaux et médico-sociaux est mis à jour chaque mardi et chaque vendredi dans le tableau de bord du gouvernement français disponible sur le site <https://www.data.gouv.fr> à l'adresse <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees>

Santé publique France détaille chaque semaine, dans son point épidémiologique hebdomadaire disponible sur son site <https://www.santepubliquefrance.fr>, les données du mardi selon le type d'établissement, à savoir les EHPA (Etablissements d'hébergement des personnes âgées), les HPH (Hébergement pour personnes handicapés), l'Aide à l'enfance et les Autres établissements. Voir l'adresse

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-au-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid-19-france-et-monde>

Mode de recueil

Saisie des décès des résidents par le personnel des établissements sur le "Portail de signalement des événements sanitaires indésirables (signalement-sante.gouv.fr)" dans lequel un questionnaire spécifique COVID19 a été ouvert. Notons que les personnels peuvent déclarer si ces cas dépistés ou suspectés concernent les résidents ou le personnel.

Données recueillies

Nombre de cas dans l'établissement (résidents et professionnels) et, le cas échéant, nombre de décès de résidents, en distinguant le lieu du décès dans l'établissement ou à l'hôpital.